

mations, les réductions doivent être d'au moins 80 % pour représenter une libéralisation importante) ; et

- b) une amélioration de l'accès aux marchés dans des secteurs d'exportation qui présentent un intérêt particulier pour les économies en développement.

De l'avis de certains observateurs, nous sommes sur le point d'obtenir de bonnes indications sur la forme de la proposition globale relative à l'agriculture. Il y aurait peut-être des réductions de 70 à 80 % des subventions consolidées, bien qu'il reste une incertitude quant aux produits, et une amélioration de l'accès aux marchés sous le régime de contingents tarifaires. L'échéancier de réduction des subventions à l'agriculture reste à confirmer. Mais si les États-Unis devaient faire une offre sur les subventions anti-cycliques et l'UE, sur les subventions à l'exportation, cela représenterait, d'après certains, la proposition globale.

Puisque l'agriculture ne peut s'autoéquilibrer, l'équilibre doit venir des services et de l'accès aux marchés des produits non agricoles. Pour certains, une bonne proposition dans le domaine de l'agriculture débloquerait les négociations sur les services et l'accès aux marchés des produits non agricoles. Même en l'absence d'un volet sur les règles, une bonne proposition globale sur l'accès aux marchés serait dans l'ensemble un résultat satisfaisant du Cycle.

Toutefois, il faut un accès aux marchés fondé sur la contrepartie pour les pays industrialisés. Bien que les pressions budgétaires puissent imposer un consensus national sur l'octroi de subventions, afin que l'on applique des mesures qui doivent être prises de toute façon, vu l'esprit mercantile des négociations commerciales, ces pays doivent faire des gains dans le domaine des services, secteurs d'intérêt particulier pour les multinationales, et obtenir quelque chose pour leurs secteurs de l'agriculture – l'approche « théorique » de la défense de la libéralisation des échanges (« c'est une bonne chose pour vous ») ne permet pas, comme on l'a souligné, à un négociateur d'aller plus loin au Capitole. On a également observé que, même dans les pays en développement où le mouvement en faveur de la libéralisation a été en grande partie autonome et motivé par la conscience qu'elle était dans le propre intérêt du pays qui libéralise, le pro-